



Communiqué
MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ
CORONAVIRUS – COVID-19

POINT DE SITUATION N° 27

Le 2 Avril 2021

Chères monastériennes, Chers monastériens

Evolution COVID

Dans le précédent bulletin je vous avais, pour la première fois, fait partager quelques données chiffrées sur la situation dans notre territoire afin de mieux souligner que les évolutions défavorables nous touchaient de façon de plus en plus marquées. Et depuis, très logiquement en l'absence de modification des contraintes, la circulation virale n'a fait que s'accroître, ici comme partout en France. Aujourd'hui nous sommes donc confrontés à de nouvelles modalités pour tenter de limiter les risques d'un engorgement des services hospitaliers qui serait dramatique tant pour les personnes développant des formes graves du COVID que pour tous les patients nécessitant hospitalisation pour d'autres types de pathologies. Un nouvel effort s'impose donc à nous pour espérer passer un bel été. Le virus demeure encore à ce jour plus rapide que l'approvisionnement en doses vaccinales dans notre pays. **Pendant un mois il faut faire le maximum pour passer ce cap difficile et atteindre le moment où la vaccination l'emportera sur le virus.**

Déplacements

Dans un périmètre de 10 km et jusqu'à 19h, il n'y a pas de limitation de durée. Il faut simplement penser à avoir sur soi un justificatif de domicile, seul élément permettant le contrôle que l'on se situe bien dans le périmètre autorisé. Au-delà une attestation s'impose <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>

Commerces

Dans notre commune il n'y a pas de nouvelles fermetures par rapport à la situation actuelle. Les ventes à emporter sont évidemment autorisées **mais il faut souligner que la consommation d'alcool sur la voie publique est interdite.**

Services publics

Tous les services publics à l'exception de l'école, demeurent ouverts mais comme dans tous les secteurs il nous est demandé d'accroître le recours au télétravail lorsque cela est possible. Concernant l'accueil mairie les horaires habituels d'ouverture sont maintenus. Veuillez simplement à téléphoner lorsque le renseignement ou la démarche souhaitée ne nécessite pas de venir en mairie.

Agence Postale Communale

Maintien des horaires habituels.

Bibliothèque Municipale

Nous maintenons les modalités d'accueil et horaires suivants :

Lundi et Samedi de 10h à 12h- Mercredi et Vendredi de 16h à 18 h

Services techniques

Poursuite de l'ensemble des activités du service

Ecole, accueil périscolaire et centre de loisirs.

A ce stade la fermeture est accompagnée de l'assurance d'un accueil pour les enfants des professionnels de santé.

Centre des Farfadets : 02.40.82.72.29 - (06.25.25.05.35)

Salle des expositions

Fermeture pour un mois.

Bureau de l'Office du tourisme

L'office de tourisme sera fermé du 6 avril au 2 mai, une permanence téléphonique sera assurée du lundi au vendredi de 9h à 12h 30 les appels seront redirigés tous les après-midis vers Pornic.

Vaccination

Notre centre de Pornic est tellement apprécié que les réservations sont prises d'assaut par des habitants bien éloignés de notre territoire. Nous œuvrons collectivement auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour que cette situation soit prise en compte dans l'attribution du nombre de doses afin de pouvoir mieux répondre à votre attente légitime de vaccination.

Solidarité

Plus que jamais, soyons vigilants, solidaires et attentifs aux fragilités multiples induites par la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an. N'hésitez pas à signaler tout type de désarroi perçu dans votre environnement familial ou de voisinage en contactant l'accueil mairie.

Port du masque et rassemblements.

Je rappelle avec force que **le port du masque est obligatoire y inclus à l'extérieur et sur le cheminement le long du boulevard de l'Océan et le littoral. Tout regroupement de plus de 6 personnes est strictement interdit.** Le gouvernement a en outre explicitement mentionné que si nécessaire l'accès des quais et promenades très fréquentés sur le littoral pouvait être fermé en cas d'affluence et de non-respect des distanciations. Je souhaiterais qu'un comportement respectueux des règles permette d'éviter d'en arriver là.

Bonne semaine à vous toutes et tous

Le 2 Avril 2021

Pascale Briand

Maire des Moutiers en Retz

Contacts commune des Moutiers en Retz à consulter

- Tél. : 02 40 82 72 05
- www.mairie-lesmoutiersenretz.fr

Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces

- Proxi : 02 51 74 61 88
- Poissonnerie : 02 40 64 69 46
- Boucherie : 02 40 82 72 31
- Boulangerie : 02 40 82 75 47 - Commande si possible 48 h à l'avance
- Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29 – 06 70 62 18 00
- La P'tite Place : 06 64 00 47 13 –
- Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
- La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
- La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87
- Mr et Mme ALLEGUEDE- Vente de fleurs- Commandes et livraisons possibles : 02 40 64 77 69

- **Zone ostréicole de Lyarne**

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière. **Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03**
- Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
 - **Jacques GAREL : 06 88 07 75 67**
 - **Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04**
 - **Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24**
 - **Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39**
 - **Laurent DAVID : 02 40 64 68 41**
 - **Joël TESSIER : 02 40 64 79 01**
- **Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21**

Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter : <http://www.pornicagglo.fr>

- **L'aide aux entreprises** : le service DevEco est à disposition pour accompagner les entreprises en difficulté (problème administratifs, ...) - lien vers le post Facebook avec les coordonnées : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2926903797352956>
<http://www.pornicagglo.fr/clickandcollect/>
<http://carto.pornicagglo.fr/adws/app/9e3e8698-1e8a-11eb-9976-5f140104aa5d/index.html>
- **Les violences intrafamiliales en cette période de crise** : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2935839039792765>
- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>

Contacts cabinets infirmiers :

- **Maison médicale** : 2, place de l'Église Madame (Mme Bluteau et Mme Blanchard)
02.40.82.76.71
- **Cabinet infirmiers** : 11, rue de l'abbé Maillard (Mme Baudry)
06.15.28.08.70

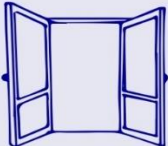


GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

DEDANS AVEC LES MIENS

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées) #COVID19

VIE SOCIALE  Je ne reçois pas chez moi. Je ne me rends pas chez les autres.	TÉLÉTRAVAIL  Je télétravaille sauf impossibilité.
AÉRATION J'aère régulièrement mon logement. 	SORTIES  Je ne sors plus après 19h, sauf pour mon travail ou une urgence et avec une attestation.

DEHORS EN CITOYEN

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

GESTES BARRIÈRES Je porte le masque et je respecte les distances. 	REPAS J'évite de manger ou de boire si je ne suis pas seul ou avec les personnes de mon foyer. 	MOTIF IMPÉRIEUX Je ne quitte pas ma région ou mon département sauf motif impérieux ou professionnel, justifié par attestation. 
SORTIES  Je peux sortir jusqu'à 19h pour les motifs autorisés.	DÉPLACEMENT  Au-delà de 10 kilomètres, je dois avoir une attestation justifiant le motif de mon déplacement.	VIE SOCIALE  Je peux retrouver des amis dehors, mais à 6 maximum et en respectant les gestes barrières.